



Crédit photo : Greenpeace

**DETTE : ÉTAT 3 200 Mds - Collectivités locales, 208 Mds**

Le gouvernement a présenté un plan d'économies budgétaires afin de réduire de 5Mds€ les dépenses des collectivités locales.

Les quatre mesures du plan :

- Un fonds d'épargne imposé aux 450 «plus grosses» collectivités, pour une économie de 2,8 Mds.
- Gel de la revalorisation annuelle des recettes de TVA touchées par les collectivités, pour une économie de 1,3 Mds.
- La troisième mesure pèserait sur le fond qui sert à compenser la TVA acquittée par les collectivités. Cela devrait rapporter 800 M.
- Réduction de 60% des FONDs VERTS pour accélérer la transition écologique et destinés à financer des projets présentés par les collectivités territoriales dans trois domaines: performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

En 2023, 10 683 projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire national, à hauteur de 2 Mds€. Une centaine de dossiers aidés pour le département et une dizaine pour la CCLST : principalement de l'optimisation de la consommation de l'éclairage public et recyclage foncier. Ainsi, Loches, Genillé, Abilly, et quelques autres communes de la CCLST ont profité des fonds verts.

Et la Région dans tout ça ? Selon des responsables locaux, *«Les Régions ne peuvent être la solution à un Etat trop dépensier et inefficace»*, elles *«portent aujourd'hui 12 % de l'investissement public sur tous les territoires pour seulement 1 % de la dette nationale»*.

Notre territoire pourra-t-il un jour faire des investissements pour financer les économies d'énergie ?

Fernando GAETE

Conseiller communautaire de Loches

